

**DELEGATION CHAMPIONNAT D'EUROPE SERIE ILCA 6/Radial
KASTELA - CROATIE
DU 23 JUIN AU 3 JUILLET 2021**

Sportifs ILCA 6/Radial U19 - Encadrement assuré par Théo CONSTANCE :

Licence	Nom	Prénom	Club
1322706U	LACOUR	ANTOINE	CV ST AUBIN ELBEUF (76038)
1291006Y	REDOUANI	MATHYS	CV ST AUBIN ELBEUF (76038)
1338100E	SIMON	LOU	BREST BRETAGNE NAUTI (29121)
1302590Q	MAYER	LORENZO	Saint Barth YC (9G616)
1405004W	CHARLES	SIMON	V G A ST MAUR VOILE (94009)

Sportive ILCA 6/Radial U19 - Encadrement assuré par Théo CONSTANCE :

Licence	Nom	Prénom	Club
1310037X	LUBAC	THEA	CN Manuréva BALARUC (34907)

Sportive ILCA 6/Radial U17 supervisée :

Licence	Nom	Prénom	Club
1332502Y	MILLERET	PERINE	CVSQ (78012)

Les sélectionnés devront participer à la préparation finale, être à jour de leur Surveillance Médicale Réglementaire (S.M.R.) et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, le Directeur Haute Performance pourra invalider la sélection et désigner un nouveau sélectionné.

Les membres de cette délégation officielle devront être en règle avec les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en France et respecter également les mesures sanitaires nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le pays de la compétition.

Fait à Paris, le 31 mai 2021



Cédric LEROY
Directeur Haute Performance

